

ALFERS NAMUR

L'entreprise Nonet remporte le Grand Prix

Cinq entreprises et deux groupes d'étudiants ont remporté des récompenses pour leurs parcours

Ce jeudi avait lieu la 33^e édition des Alfiers, à Namur. Il s'agit d'un prix économique remis par la Province de Namur récompensant le parcours d'un entrepreneur et les performances d'une entreprise. Deux prix ont aussi récompensé le travail entrepreneurial de jeunes étudiants de l'enseignement du secondaire et du supérieur.

En tout, 7 lauréats ont été récompensés ce jeudi, lors de la 33^e édition des Alfiers organisée par la Province de Namur. Cinq prix ont été décernés par un jury composé de représentants de la Province, des opérateurs économiques namurois, dont l'UCM, Namur Invest, l'Awex... et les lauréats du Grand Prix de 2018, Super Dog. Le jury recom-

pensait le parcours d'un entrepreneur et les performances d'une entreprise. Deux autres prix étaient décernés pour le travail entrepreneurial de jeunes entreprises du secondaire et du supérieur. Cette année, le grand gagnant du prix économique namurois est l'entreprise Nonet. La société de construction floreffoise a obtenu le Grand Prix. Déjà connue du concours, elle avait gagné un Alfer en 2007 pour la gestion de ses ressources humaines.

« UNE GRANDE FIERTÉ »

La société Nonet, c'est avant tout une entreprise familiale qui existe depuis 60 ans et emploie 150 personnes. Elle réalise des chantiers couvrant des travaux de construction en extérieur.

Simon Nonet, administrateur délégué, commente cette récompense : « Je fais partie de la troisième génération de l'entreprise familiale. Mon sentiment lors de la remise du prix a été très clair : j'ai éprouvé une grande fierté. Savoir qu'on est reconnu et mis en avant pas un jury très vaste, c'est une grande satisfaction. Je ne m'y attendais pas du tout. C'était déjà une grande surprise d'avoir été repris parmi les candidats, mais être lauréat, nous en sommes tous très fiers. »

La province de Namur a mis en avant quelques points qui ont orienté le choix du jury. La société défend une approche innovante en matière de technologie environnementale et de bien-être de ses collaborateurs. Le siège d'exploitation vise l'au-

tosuffisance énergétique grâce au photovoltaïque et à l'éolien et poursuit une transition écologique pour ses véhicules de chantier. La société investit aussi dans les nouvelles technologies, notamment pour faciliter le travail de ses collaborateurs. Elle s'est récemment dotée d'exosquelettes.

« Notre entreprise familiale défend quatre grandes valeurs, le respect, l'enthousiasme, le partenariat et l'entrepreneuriat, qu'on nomme chez nous les valeurs REP'R. Si on peut ajouter une cinquième valeur à l'entreprise, c'est l'humilité. Nous recevons ce prix très humblement. Notre société prospère, mais dans le métier, on ne sait jamais de quoi est fait demain. »

LLOYD PONCELET



À sa grande surprise, Simon Nonet a remporté le Grand Prix. © KsW



La remise des Alfiers est un événement très attendu au sein du monde économique. Créé en 1983, autrefois appelé le Prix économique de la Province, l'événement a connu plusieurs adaptations. Le but est de saluer l'esprit d'entreprise. © KsW Photography



Six entreprises récompensées

En plus du Grand Prix, quatre autres Alfiers ont été décernés à des entreprises namuroises.

Agrimat (Bièvre), spécialisée dans le matériel pour éleveurs, découpage de bois, matériel viticole... a reçu le Prix International.

Grafé Lecocq & Fils (Namur), éleveur de vin installé dans la capitale wallonne depuis 1879, a remporté l'Alfers du Commerce.

Freecaster (Jambes), une entreprise spécialisée dans le secteur de la captation audiovisuelle en direct, a gagné le Prix de l'Innovation.

Et pour finir, E-net Business (Assesse), une entreprise de digital marketing, a reçu le prix du Coup de Cœur.

Parmi les lauréats, deux groupes d'étudiants ont été récompensés pour leur travail.

Styl Again, de la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg, a reçu l'Alfers Plan d'Affaire. Le groupe a proposé un site de vente d'accessoires de mode uniques, réalisés en tissus et matières re-

cyclés. Un site destiné aux femmes intéressées par le shopping en ligne et l'écologie.

Hi Honey, de l'école St-Jean-Baptiste à Tamines, a remporté l'Alfers Mini-Entreprise. Une équipe de 18 jeunes a créé une entreprise proposant des friandises à base de miel.

LL.P.



Freecaster. © KsW

Élections du 26 mai : où vous situez-vous ?

LA SIMULATION ÉLECTORALE DU VIF/L'EXPRESS



Un outil qui ne vous dit pas pour qui voter, mais qui vous aide dans vos choix.

Consultez les propositions clés des partis politiques et voyez comment vous vous situez via

Levif.be/simulationelectorale



LE VIF

<p>Hôtel *** Aux Beaux Rivages</p> <p>Promotion semaine, du 29 avril au 20 décembre 2019 190€ pour les 4 nuits en demi-pension</p> <p>Weekend de l'ascension et de la pentecôte 2019 125 € par personne pour les 2 nuits en demi-pension 180 € par personne pour les 3 nuits en demi-pension</p> <p>Weekend Gastronomique avec gibier du 27 septembre au 30 novembre 2019 160 € par personne pour les 2 nuits</p> <p>Aux Beaux Rivages 14 rue des Iles 6821 Lacuisine-sur-Semois Tél. 061 31 12 35 www.auxbeauxrivages.be</p>	<p>Hôtel **** La Roseraie</p> <p>Hôtel entièrement rénové en 2016 Nouveau propriétaire depuis 2015.</p> <p>14 chambres de luxe Ascenseur</p> <p>Promotion Semaine du 04 février au 20 décembre 2019 260€ par personne pour les 4 nuits en demi-pension</p> <p>Ascenseur Borne pour voiture électrique</p> <p>La Roseraie 2 rue de Chiny 6821 Lacuisine-sur-Semois Tél. 061 31 10 39 www.la-roseraie.be</p> <p>La gare se situe à plus ou moins : 300 mètres de la Roseraie, 600 mètres du Beaux Rivages</p>
---	--